

Obésité : le projet PACO, porté par l'AP-HM, obtient 4,5 millions d'euros

Le Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO) des Hôpitaux Universitaires de Marseille (AP-HM), labellisé par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) du ministère des Solidarités et de la Santé et dirigé par le Pr Anne DUTOUR, travaille depuis plus de trois ans à l'élaboration d'un projet visant à améliorer la prise en charge chirurgicale de l'obésité. Ce projet, nommé « PACO », pour Parcours Chirurgie de l'Obésité en PACA, a pour objectif de mieux encadrer des indications de la chirurgie bariatrique et de favoriser l'accès des patients à un parcours pré et post opératoire optimal. Le ministère de la Solidarité et de la Santé a accordé un financement de 4.5 millions d'euros à ce projet via une expérimentation dite « article 51 ».

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 4 000 actes de chirurgie bariatrique sont effectués chaque année, ce nombre est supérieur de 20 % à celui des autres régions. Les centres pratiquant ces actes ne suivent pas toujours les recommandations de la haute autorité de santé (HAS) en matière de bilan et de suivi des patients. 50 % des patients sont perdus de vue 5 ans après leur intervention alors que la HAS recommande un suivi à vie. Cette absence de suivi peut être également due à l'absence de remboursement par la sécurité sociale de certains soins pourtant indispensables à des patients ayant eu recours à ce type de chirurgie : consultation chez un diététicien, consultation chez un psychologue, dosage des vitamines, mise en place d'une activité physique adaptée.

Fort de ces constats, le CSO de l'AP-HM a travaillé en collaboration avec le deuxième CSO de la région PACA à Nice, et l'ARS, sur un parcours pertinent, du pré au post-opératoire : un parcours labellisé « PACO ». Les patients bénéficiant de ce parcours auront également accès gratuitement à des soins jusqu'alors non pris en charge par la sécurité sociale grâce aux 4,5 millions d'euros alloués au projet dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale de 2018.

Cette loi a introduit, dans son article 51, un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des financements inédits. L'AP-HM est le premier établissement en France à bénéficier d'un financement à ce titre dans le domaine de la chirurgie bariatrique.



Les services de chirurgie de l'Hôpital de la Conception et de l'Hôpital Nord accueilleront leurs premiers patients dans le cadre de « PACO » très prochainement. Les autres établissements de la région, souhaitant faire bénéficier leurs patients de cette prise en charge gratuite et de qualité, seront évalués par les équipes du CSO de l'AP-HM qui jugeront, grâce à leur expertise reconnue, si les soins dispensés dans ces établissements de santé sont conformes à la charte établie dans le cadre du projet. Une

communication sera également faite auprès des médecins traitants afin qu'ils soient mobilisés aux côtés de leurs patients pour faciliter cette démarche.

À propos du CSO : le CSO Paca-Ouest, centre de référence de la prise en charge de l'obésité dans l'ouest de la région, est missionné depuis 2013 pour remplir 2 missions : la prise en charge multidisciplinaire des patients atteints de formes les plus graves et/ou multi-complicquées d'obésité et l'organisation de la filière de soins en région Paca-Ouest.

En savoir plus : <http://fr.ap-hm.fr/site/cso-paca-ouest/le-centre/presentation-et-organisation>

Photo : équipe du projet PACO